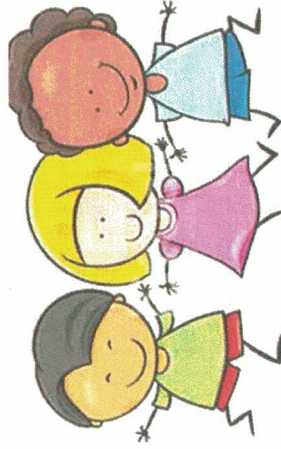


La tarification

Votre participation familiale est calculée en fonction de vos ressources annuelles imposables et tient compte du nombre d'enfant à charge.

Par exemple: « j'ai déclaré 11500 €, j'ai deux enfants à charge, mon tarif horaire s'élèvera à **0€48** par heure et par enfant »



Contact / renseignements

CISPEO PETITE ENFANCE
BOUT'CHOU SERVICE

22 rue Viollet Le Duc 37000 Tours
Tel : 02.47.66.12.34
Boutchou.service@cispeo.fr

les partenaires

Bout'chou Service existe depuis 2002 et intervient sur l'agglomération tourangelles et des communautés de communes:

- ♦ Tours, La Riche, Joué Lès Tours, Saint Avertin, Saint Cyr sur Loire, Saint Pierre des Corps et les communautés de communes de Bléré Val de Cher et Val d'Amboise
- ♦ Les autres partenaires: CAF, le Conseil Départemental, l'Etat, le Conseil Régional, tours Métropole...



Très tôt
Entre 4h00 et
8h30 le matin

Très tard
Entre 17h30
et minuit le

Le samedi
De 4h00 le matin
à minuit

Garde vos enfants
à votre domicile

Structure
Petite Enfance
*Agréée par la CAF et le
Conseil Départemental*



Pour qui ?

- ◆ Familles ayant un enfant de moins de 6 ans.
- ◆ Familles en situation d'insertion professionnelle (formation, CDD...).
- ◆ Familles monoparentales (en priorité), bénéficiaires de minima sociaux (RSA).
- ◆ Familles ayant un quotient familial inférieur à 770 euros.

Dans quel cas

Vous exercez une activité professionnelle en horaires décalés par rapport aux modes de garde existants (garderie périscolaire, crèche...).

- ⇒ Bout'chou service prend le relais et intervient: Très tôt le matin à partir de **4h et jusqu' à 8h30**, très tard le soir à partir de **17h30 et jusqu' à minuit** et le **samedi entre 4h du matin et minuit**.

Vous avez un enfant en situation de handicap et aucune solution de garde.

- ⇒ Bout'chou service intervient dans le cadre du soutien à la fonction parentale **en journée** et/ou pour l'insertion professionnelle des parents **en horaires décalés**.

Qui intervient à domicile ?

Bout'chou service bénéficie d'un agrément structure petite enfance délivré par La protection Maternelle et Infantile (PMI).

La prise en charge de l'Enfant et de sa famille s'effectue par des professionnels diplômés et expérimentés.

Il s'agit, « **d'auxiliaires de familles** : Educateurs de Jeunes Enfants, Auxiliaires de Puériculture, CAP Petite Enfance...

- ⇒ Un travail d'équipe est mis en place: réunions, temps associatifs, étude de cas...
- ⇒ Un travail de professionnalisation est favorisé: visites à domicile, conférences, formations interne...



Comment ça marche ?

Bout'chou service intervient au domicile des familles, en l'absence des parents sur du court terme (contrat de 3 mois renouvelable selon certaines conditions).

- ⇒ Les familles s'engagent à **communiquer leurs besoins de garde dans les plus brefs délais** (au moins une semaine à l'avance).
- ⇒ Avant chaque intervention, une première rencontre permet de faire connaissance et d'**instaurer une relation de confiance**.
- ⇒ Dans le respect des attentes parentales, tous les moments de la **vie quotidienne** de l'enfant sont pris en charge (repas, bain...).
- ⇒ L'**autonomie** de l'enfant est favorisée.
- ⇒ Des temps **éducatifs, ludiques et culturels** sont proposés à l'enfant en fonction de son âge et de son niveau de développement.